MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Du 1er septembre au 15 octobre 2020

Vous êtes plus de **400 000** à avoir fait une demande en ligne en 2019

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne

Mon avis d'impôt 2020

L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège
ou
→ de mon compte France Connect

Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

1. **Je me connecte à Scolarité services avec mon compte ATEN ou** France Connect

   https://teleservices.ac-creteil.fr

   Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

2. **Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.**

3. **Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.**

4. **Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.**

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college